

# Charte d'usage des TICE du lycée

*Préambule : Tout élève est amené à utiliser les ordinateurs mis à sa disposition au sein du lycée (au CDI, dans les salles de cours...). L'accès à ce matériel se fait sous la responsabilité du Proviseur et des Professeurs. La collectivité a participé à l'acquisition du matériel informatique, celui-ci est fragile et coûte cher. Il faut donc le manipuler avec précaution et en respectant des procédures précises.*

Tous les utilisateurs s'engagent à respecter :

- les règles d'utilisation du matériel informatique définies au sein du lycée la législation en vigueur

## Accès aux ressources informatiques

Droits	Obligations
Chaque utilisateur se voit attribuer un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique.	➤ <b>Les utilisateurs s'engagent à :</b> <b>ne pas divulguer leur mot de passe</b> à d'autres utilisateurs <b>chacun reste responsable</b> de l'utilisation qui pourrait être faite de son code.
Chaque utilisateur peut accéder aux ressources informatiques du lycée pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.	➤ <b>Les utilisateurs s'engagent :</b> - à accéder aux ressources informatiques à des fins pédagogiques ou scolaires, - et les élèves à demander l'autorisation au(x) professeur(s) ou responsable(s) pour toutes autres activités.

## Respect des règles de déontologie informatique

**Chacun doit respecter le matériel mis à sa disposition et ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau.**

Droits	Obligations	
Chacun est autorisé à utiliser les ressources informatiques du lycée dans un cadre scolaire.	➤ <b>Les utilisateurs s'engagent à :</b> - prendre soin du matériel, - respecter les règles d'usage des matériels informatiques, - ne pas effectuer des activités accaparant les ressources informatiques et pénalisant la communauté (impression de gros documents, stockage de gros fichiers...).	➤ <b>Ils doivent également :</b> - respecter les règles de sécurité, - ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne lui appartenant pas, - ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans autorisation, - informer un professeur ou un responsable informatique pour toutes anomalies constatées.

# Respect de la législation

Chaque individu a droit au respect de sa vie privée (sa vie, son image..). Il doit lui-même respecter l'ordre public.

Droits	Obligations
<p>Chaque utilisateur a droit au respect de sa vie privée.</p>	<p>➤ <b>Les utilisateurs s'engagent</b> lors d'échanges de courriels ou de publications sur le WEB à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,</li> <li>- diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui,</li> <li>- - publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées.</li> </ul> <p>➤ <b>Les utilisateurs doivent respecter l'ordre public.</b> Ils s'engagent à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la pornographie, de la pédophilie et de la xénophobie,</li> <li>- consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique.</li> </ul>

Chaque auteur possède un droit de propriété intellectuelle sur ses œuvres. Son autorisation est obligatoire pour utiliser (reproduire, diffuser...) sa création (son, image, texte...).

<p>Chacun devra s'assurer qu'il a le droit d'utiliser les extraits d'œuvre, photos, peintures, musiques, articles de presse, sites Web.</p>	<p>➤ Les utilisateurs s'engagent à respecter la propriété intellectuelle en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne faisant pas de copies illégales de logiciels</li> <li>- n'utilisant pas de copies illégales,</li> <li>- ne publiant pas des productions sans l'autorisation préalable de leur(s) auteur(s).</li> </ul>
---	--

**Le non respect de ces règles entraînera des sanctions progressives et proportionnées à l'infraction :**

- limitation ou suppression de l'accès aux services informatiques,
- avertissement par l'Administration,
- mesures d'exclusion temporaire prévues par le Règlement Intérieur,
- sanctions relevant de la commission éducative et du conseil de discipline,
- poursuites civiles et pénales (art. 322.1 du Code Pénal) en cas d'infraction aux dispositions légales (réparation financière des dégâts occasionnés).

Je, soussigné(e).....père-mère de

.....scolarisé en classe de .....

Utilisateur au **Lycée Bertène JUMINER de ...** déclare avoir pris connaissance de **la Charte d'utilisation du Réseau** et m'engage à la respecter sous peine de sanctions ci-dessus mentionnées.

Lu et approuvé, le.....

L'utilisateur :

Le responsable légal pour les mineurs :